



Mairie de Château-Arnoux-Saint-Auban

## Les demandes et retraits de passeport se font uniquement sur rendez-vous 04.92.33.20.02

Présence indispensable du demandeur

Pour remplir votre dossier vous devez renseigner l'état civil complet de vos parents (date et lieu de naissance)

### Passeport d'une personne majeure : renouvellement

| Si l'ancien passeport est un passeport sécurisé ou récent (valide ou périmé depuis moins de 2 ans)  | Si l'ancien passeport est périmé depuis plus de 2 ans  |
|---|--|
| 1 photographie d'identité en couleur (35x45 – norme AFNOR NFZ 12010)  | 1 photographie d'identité en couleur (35x45 – norme AFNOR NFZ 12010)   |
| Timbres fiscaux : 86 €  | Timbres fiscaux : 86 €   |
| Original justificatif de domicile original<br>Pour les personnes majeures hébergées, veuillez fournir l'attestation de l'hébergeant + son justificatif domicile + la copie de sa pièce d'identité | Original justificatif de domicile<br>Pour les personnes majeures hébergées, veuillez fournir l'attestation de l'hébergeant + son justificatif domicile + la copie de sa pièce d'identité |
| Ancien passeport : original + photocopie  | Ancien passeport : original + photocopie   |
|   | Carte d'identité sécurisée (plastifiée) : original   |
|   | Si vous ne possédez pas de carte d'identité sécurisée, un <u>extrait d'acte de naissance avec filiation</u> (ou copie intégrale) daté de moins de 3 mois                                 |
|   | Si le justificatif d'état civil ne permet pas de démontrer la nationalité : un <u>justificatif de nationalité française</u> : original   |
| Livret de famille   | Livret de famille  |

### Passeport d'une personne majeure : 1<sup>ère</sup> demande

| Si vous possédez une carte d'identité sécurisée (plastifiée)   | Si vous ne possédez pas de carte d'identité ou seulement un ancien modèle cartonné   |
|--|--|
| 1 photographie d'identité en couleur (35x45 – norme AFNOR NFZ 12010)   | 1 photographie d'identité en couleur (35x45 – norme AFNOR NFZ 12010)   |
| Timbres fiscaux : 86 €   | Timbres fiscaux : 86 €   |
| Original justificatif de domicile<br>Pour les personnes majeures hébergées, veuillez fournir l'attestation de l'hébergeant + son justificatif domicile + la copie de sa pièce d'identité | Original justificatif de domicile<br>Pour les personnes majeures hébergées, veuillez fournir l'attestation de l'hébergeant + son justificatif domicile + la copie de sa pièce d'identité |
| Carte d'identité sécurisée   | <u>Extrait d'acte de naissance avec filiation</u> (ou copie intégrale) daté de moins de trois mois   |
|  | Si le justificatif d'état civil ne permet pas de démontrer la nationalité : un <u>justificatif de nationalité française</u> original   |
| Livret de famille  | Livret de famille  |

### Passeport d'une personne majeure : en cas de perte ou de vol

| Si le passeport perdu est un passeport biométrique ou d'un autre modèle  |
|--|
| 1 photographie d'identité en couleur (35x45 – norme AFNOR NFZ 12010)   |
| Timbres fiscaux : 86 €   |
| Original justificatif de domicile<br>Pour les personnes majeures hébergées, veuillez fournir l'attestation de l'hébergeant + son justificatif domicile + la copie de sa pièce d'identité |
| Déclaration de perte ou de vol   |
| Carte d'identité sécurisée (plastifiée) : original   |
| Si vous ne possédez pas de carte d'identité sécurisée, un <u>extrait d'acte de naissance avec filiation</u> (ou copie intégrale) daté de moins de 3 mois                                 |
| Si le justificatif d'état civil ne permet pas de démontrer la nationalité : un <u>justificatif de nationalité française</u> original   |
| Livret de famille  |